

Trop, c'est trop !

Le 29 février 2012, agissons ensemble en France et en Europe

TVA sociale, « Accords de compétitivité », Austérité généralisée en Europe

En pleine campagne électorale, le gouvernement fait passer de très graves mesures à l'encontre des salariés. On ne peut pas le laisser faire.

La mobilisation contre les mauvais coups, c'est maintenant !

Refusons la TVA sociale

La TVA est l'impôt le plus inégalitaire. L'augmenter, c'est diminuer encore le pouvoir d'achat du plus grand nombre de salariés, retraités, et privés d'emploi. C'est aussi fragiliser la Sécurité sociale.

Non à la loi « WARSMANN »

Elle est en cours d'adoption au Parlement. Elle permet à l'employeur de modifier les horaires et l'aménagement annuel du temps de travail en privant les salariés de la protection de leur contrat de travail.

Refusons les accords de compétitivité

Ils permettraient aux employeurs d'aller encore plus loin :

- diminuer la durée de travail et les salaires,
- ou bien :

- augmenter la durée du travail à salaire inchangé, sans augmentation de salaire. Les salariés auront l'obligation d'accepter.

Non au profit du nouveau traité Européen

Les chefs d'État et le gouvernement s'apprêtent à signer un nouveau traité le 1^{er} mars, en dehors de toute consultation démocratique.

Celui-ci vise à imposer des politiques d'austérité salariale, et le recul des garanties collectives dans tous les pays.

Pour la CGT, le contexte électoral national ne doit pas conduire les organisations syndicales à une neutralité face aux mesures qui frapperont durement les salariés.

La CGT propose de porter d'autres alternatives sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et le travail lui-même, sur la place faite aux travailleurs dans la société, sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la solidarité entre les générations et sur l'avenir de notre jeunesse.

Les organisations professionnelles et départementales de la CGT appellent les salariés à se mobiliser le 29 février dans l'unité la plus large :

- **en décidant de la grève sur les lieux de travail,**
- **en participant aux manifestations organisées sur tout le territoire.**

Le 29 février, c'est aussi une journée de mobilisation dans tous les pays d'Europe à l'appel des syndicats affiliés à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui se prononce contre l'adoption du nouveau traité.

La Confédération Européenne des Syndicats appelle à agir le 29 février pour s'opposer à son adoption par une journée de mobilisation coordonnée dans tous les pays d'Europe.

Dans la suite des mobilisations qui se multiplient en Europe contre les plans d'austérité, les syndicats préparent unitairement la mobilisation dans chaque pays pour le 29 février :

France : Rassemblements, manifestations interprofessionnelles : FSU, CGT, UNSA, SOLIDAIRES

Belgique : Rassemblement devant le conseil de l'union Européenne, mobilisations régionales ciblant les lieux symboliques de la finance : FGTB, CSC-CGSLB

Italie : Manifestation à Rome : CGIL, CISL, UIL

Allemagne : Action à Francfort devant la banque centrale européenne, distribution de tract dans les entreprises : DGB

Chypre : Rencontre avec les ministères et les parlementaires, information sur les lieux de travail : SEK

Espagne : Manifestations dans les différentes villes Espagnoles, Assemblée de délégués syndicaux, Rassemblement devant la représentation de la commission européenne à Madrid : CC OO-UGT-USO-ELA

Pologne : Action décentralisées de fédérations sectorielles ainsi qu'au niveau des entreprises, conférence de presse : OPZZ-Solidarnosc

Turquie : Démarches auprès du gouvernement : HAK-IS

Suisse : Organisation d'actions sur des chantiers dans les trois régions linguistiques : SGB/USS

en préparation sur la journée d'action : **Portugal et Pays Bas**

Consultez le site de la CES : [etuc-ces](http://etuc-ces.org)

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**